

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 08 avril 2025

Séance ordinaire du **08 avril 2025** - 20 h - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers :

En fonction : 15

Présents : 12

Absents : 03

Nombre de procuration(s) : 2

Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire

Secrétaire de séance : M. ROSFELDER Dominique

Date de convocation : 1^{er} avril 2025

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie
MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent (arrivé à 20 h 35) - OFFENBURGER Céline - RIEUX Dominique
ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane - URBAN Denis (arrivé à 20 h 30)

Absent(s) excusé(s) : M. SCHOSSELER Daniel - Mmes LESNIAK Laurence (Mme LESNIAK Laurence a donné procuration à Mme RIEUX Dominique) et TANGHE Marielle (Mme TANGHE Marielle a donné procuration à Mme MOSCHLER Isabelle)

13. Établissement de la liste des jurys d'assises pour 2026 - Tirage au sort

En application du Code de Procédure Pénale, il est demandé aux Maires de procéder annuellement et publiquement au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger aux jurys d'assises en qualité de juré.

Le nombre de personnes tirées au sort doit être le triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral de Mme la Préfète du Bas-Rhin du 28 mars 2025, soit pour Innenheim, 3 personnes.

Le tirage est effectué à partir de la liste générale des électeurs de la commune.

Ne pourront être retenus comme jurés pour la constitution de la liste préparatoire, les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2026.

Ce tirage au sort ne constitue que le stade préparatoire de désignation des jurés, la liste définitive étant établie par une commission spéciale dans les conditions prévues aux articles 262 et suivants du Code de Procédure Pénale.

Le tirage au sort en séance du Conseil Municipal de la liste des jurés d'assises ne donne pas lieu à délibération.

Sont tirés au sort :

- Mme DJURIC Natacha
- Mme LEDERMANN Anaïs
- Mme PFISTER Patricia

Le secrétaire de séance,
M. ROSFELDER Dominique



Délibération certifiée conforme.

Innenheim, le 14 avril 2025

Le Maire,

M. Jean-Claude JULLY.

